

ÉDUCATION

# Les syndicats autonomes suspendent leur grève

Réunis hier en session extraordinaire, les syndicats autonomes de l'éducation (Unpef, Cnapest et Snapest) ont décidé, à la dernière minute, de geler leur grève de trois jours (25, 26 et 27 avril), convaincus des engagements du ministre de l'Éducation nationale de prendre en charge toutes les revendications soulevées et dans les plus brefs délais.

**Irane Belkhedim - Alger (Le Soir)** - De nouvelles promesses ? «Pas du tout !», affirme le coordinateur national du Cnapest (Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique). «L'année passée, Benbouzid avait signé un procès-verbal pendant la grève. C'était un moyen de casser notre débrayage. Cette année, ce n'est pas du tout pareil. Le ministre a signé un P-V. avant même le début de la grève !»,

explique Nouar Larbi. Hier, les conseils nationaux de l'Unpef (Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation) et du Cnapest se sont réunis en session extraordinaire pour évaluer la situation. Le Snapest (Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique) a également réuni son bureau en session extraordinaire. Le gel de la grève a été voté à l'unanimité. «Donnons du temps au ministère de concrétiser ses promesses», dit-on.

«Le P-V. signé répond aux revendications que nous avons soulevées. Si le ministère n'avait pas eu le feu vert des hautes autorités, il n'aurait rien fait»,



Larbi Nouar (Cnapest) et les syndicats autonomes décident de tempérer.

indique Nouar Larbi, précisant que les syndicalistes ont toujours fait face au refus de la tutelle de revoir le régime indemnitaire, ce qui n'est pas le cas cette fois-ci. «Il y a un changement. Nous avons le sentiment que la volonté y est

cette fois-ci», dit-il. La semaine dernière, des rencontres ont regroupé les représentants de ces syndicats et le ministre de l'Éducation nationale, qui ont été couronnées par la signature d'un procès-verbal commun dans lequel

Benbouzid s'engage à concrétiser les revendications des travailleurs. Les syndicalistes ont préféré tempérer.

En effet, concernant le statut particulier, une commission mixte a été installée et a déjà commencé l'étude

du dossier en comparant la situation des éducateurs avec celle des travailleurs des autres secteurs relevant de la Fonction publique pour arranger ce qu'il faut.

Une autre commission a été mise en place pour examiner la question du régime indemnitaire en comparaison avec les autres secteurs. Le ministre soumettra ensuite les résultats aux «autorités concernées» pour y apporter les «corrections» nécessaires.

Aussi, le décret 94-158 sur la gestion des œuvres sociales sera remplacé par un autre avant le 30 avril prochain. «Il garantira une gestion juste et transparente et privilégiera l'intérêt des travailleurs», note-t-on.

D'autres commissions ont également été installées pour examiner les autres dossiers (logement, médecine du travail, pensions des régions du Sud et la retraite)

I. B.

## BOUMERDÈS

### Manifestation devant le siège de la Wilaya

**A l'appel de la Coordination des Aarch d'Aït Mekla de la commune de Chabet-El-Ameur, municipalité éloignée d'une quarantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, des centaines d'habitants d'une dizaine de villages et hameaux composant ce aârch se sont rassemblés devant le siège de la Wilaya pour protester pacifiquement et dire «non à la marginalisation».**

En dépit du long déplacement et des pluies torrentielles qui se sont abattues dimanche matin, cette Coordination, dont la composante est jeune, a mobilisé un grand nombre de citoyens qu'elle a entouré d'une organisation sans faille.

Cette manifestation devant les bureaux du wali a été précédée d'une assemblée générale tenue par la population de ce aârch le 15 de ce mois. Dans la déclaration que nous a remise Azrou Karim, l'un des organisateurs de cette manifestation, les villageois «n'ont de cesse de réclamer leurs droits au désenclavement et à l'accès aux prestations publiques de base ; de façon organisée. Aujourd'hui, la population s'inquiète de voir les conditions se dégrader au lieu des réalisations promises par l'Administration».

#### Le minimum n'est pas assuré

Cette déclaration, dans laquelle nous apprenons, par ailleurs, que le aârch compte environ 13 000 habitants, — le maire fait mention d'une région de 8 289 habitants concernée par ces problèmes — sont ensuite énumérés les problèmes qui

empoisonnent le quotidien de ces villageois, notamment l'alimentation en eau potable. «Nous vivons des pénuries qui durent de deux à six mois, voire plus longtemps. Nous payons 850 DA la citerne de 2 000 litres», nous dira un manifestant.

M. Kezadri, le P/APC de la localité que nous avons joint par téléphone, confirme la persistance de ce problème d'eau. De ses longues explications, le premier magistrat laisse entendre que la Commune ne dispose pas des moyens nécessaires pour permettre la résolution définitive de ce problème qui selon lui relève de la responsabilité de la Direction de l'hydraulique.

Dans le domaine de l'Éducation nationale, la situation est encore pire. «C'est scandaleux, nos enfants sont scolarisés dans une ancienne SAS, un ancien centre de torture ! Il suffit de creuser pour trouver des ossements des chouhada ! Pour nous, l'Indépendance n'est pas concrétisée !», pestent les manifestants qui nous entourent.

La construction d'un CEM et l'élargissement du transport scolaire sont rappelés par la déclaration. Le

P/APC affirme qu'un CEM est programmé. «Notre commune possède 6 minibus qu'elle a répartis équitablement pour le transport scolaire dans 14 villages», se défend le maire. La situation de la santé est également l'un des motifs de cette colère citoyenne. L'absence de médecin dans ces localités fait dire aux protestataires : «Nous devons choisir le jour où nous pouvons tomber malade.» La mise en place d'un réseau d'assainissement est une urgence, estiment les manifestants qui dénoncent également l'absence de services publics tels une annexe de la mairie, un bureau de poste, le téléphone et l'Internet, des infrastructures culturelles et sportives. Ils demandent en outre le branchement au réseau de gaz de ville, une conduite principale étant installée à proximité.

#### Protestation récurrente

Paradoxalement, au moment où nous sommes arrivés sur les lieux du sit-in, les organisateurs négociaient avec des officiers de police le nombre de délégués qui devaient être reçus au cabinet du wali.

La Wilaya n'a probablement pas jugé utile de mettre à contribution le maire devant ces manifestants à ce conclave.

Il y a lieu de rappeler que le siège de la commune de Chabet-El-Ameur est régulièrement fermé par les citoyens de l'un des villages de la localité.

Estimant qu'ils ne sont pas écoutés au niveau de leur municipalité, les membres du aârch en question ont manifesté devant les bureaux d'une institution supérieure du pouvoir régional.

Abachi L.

## BORDJ-MÉNAÏEL

### Les chômeurs ferment la RN12 et réclament le versement de leurs indemnités

C'est désormais devenu un rituel accepté pas les pouvoirs publics. Dès que les choses vont mal à Bordj-Menaïel, la RN12 (Boumerdès/Tizi-Ouzou) est fermée et des milliers d'automobilistes sont bloqués. C'est le cas ce dimanche. Vers 10 heures du matin, des centaines de chômeurs recrutés dans le cadre des contrats d'insertion des jeunes sans emploi ont envahi la chaussée. Ils réclamaient le versement de leurs indemnités. La circulation a été rétablie vers la mi-journée.

A. L.

## DERNIÈRES INTEMPÉRIES

### Des axes routiers coupés à El-Bayadh et Biskra

Les dernières pluies qui se sont abattues sur les différentes régions du pays ont provoqué, la coupure de plusieurs axes routiers. Les débordements d'oueds et les inondations de la chaussée ont entraîné la fermeture d'axes routiers à la circulation dans les wilayas d'El-Bayadh et de Biskra, annonce la Gendarmerie nationale dans un communiqué rendu public. Les inondations de la chaussée ont ainsi empêché la circulation au niveau de la RN 107 reliant la ville d'El-Bayadh à celle de Ghardaïa, à hauteur d'Oued Mellal, dans la commune de Ghassoul.

Reliant la localité de Ras El Miad à celle de Sidi Khaled, dans la même wilaya, El-Bayadh, le CC 55 a été, lui aussi, coupé à la circulation suite au débordement de l'Oued Djedi, dans la commune de Ras El Miad, selon la même source. Dans la wilaya de Biskra, les rafales ont provoqué la fermeture du CW36 reliant la RN 3 à la localité d'El-Haouch et du CW36 A reliant le CW 36 à la localité de Sidi Okba, à hauteur du pont Tayar Rassou, commune d'El-Haouch, ajoute le communiqué.

Rym N.

## Le Syndicat national des professeurs et docents nous écrit

Les enseignants chercheurs hospitalo-universitaires ont été cités dans un article de votre quotidien du 23 avril 2011. Je vous prie de bien vouloir nous permettre d'apporter les précisions suivantes pour que tout un chacun puisse faire son opinion en toute objectivité sur ce problème.

Nous commencerons par nous excuser auprès de vos lecteurs de leur infliger cet échange qui s'apparenterait pour eux plus à une querelle de chapelle qu'à un débat d'intérêt général. En effet, on aurait, je pense, intéressé plus nos concitoyens en discutant de la loi sur la Sécurité sociale qui vient

d'être adoptée sans nous ou du code du travail que l'administration publique est en train de finaliser seule ou des pénuries cycliques de médicaments que connaît notre pays. Nous commencerons par réaffirmer encore une fois très haut et avec force que nos collègues spécialistes et généralistes de santé publique méritent un salaire, un statut et une progression de carrière à la hauteur des lourdes tâches qui leur incombent et des responsabilités qui sont les leurs. Ceci ne fait l'objet d'aucune concession ni ambiguïté de notre part. Le problème est dans la confusion, entretenue par un

groupuscule à la tête du syndicat des spécialistes de santé publique depuis presque deux décennies maintenant. En effet, ce groupuscule veut que par ancienneté et uniquement par ce critère, il puisse avoir la même classification dans l'échelle de la Fonction publique qu'un professeur en sciences médicales qui a passé une thèse, quatre concours nationaux sur poste, fait des publications et des projets de recherche. Ça ne se passe ainsi dans aucun pays au monde et il ne faut y voir ni les lobbies, ni le directeur des ressources humaines, ni la Fonction publique, c'est tout

simplement la logique d'un système basé sur le nombre d'années d'études et de diplômes. Nous continuerons dans le respect de la déontologie et des lois de la République à défendre et à assumer ce principe de la méritocratie et ce ne sont ni les invectives ni les injures qui nous feront changer d'avis. Au fait, ce faux combat est-il celui de nos collègues spécialistes ou celui de ce groupuscule ? Quand on sait qui va profiter de ce système basé sur l'ancienneté, nous pensons que la question mérite d'être posée.

Pour les deux syndicats, le P<sup>r</sup> N. Djidjeli